PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS,

PRÊCHÉ A SAINT-ROCH, LE 27 AOUT 1819,

EN PRÉSENCE

DE MADAME, DUCHESSE D'ANGOULÊME,

AU SERVICE QUE FIT CÉLÉBRER L'ASSOCIATION PATERNELLE DES CHEVALIERS DE SAINT-LOUIS.

In Domino Deo Israel speravit : itaque post eum non fuit similis ei de cunctis regibus Juda, sed neque in his qui ante eum fuerunt.

Il mit son espérance au Seigneur Dieu d'Israël ; c'est pourquoi il n'y en eut point après lui d'entre tous les rois de Juda qui lui fût semblable, comme il n'y en avait point eu avant lui.

IV Reg. XVIII, 5.

MADAME,

Un roi qui dans tout le cours de sa vie publique, comme de sa vie privée, ne connaît d'autre règle que la conscience, ni d'autre droit que la justice ; un roi qui pour entrer dans les vues de la sagesse éternelle ne se sert du pouvoir qu'elle lui a confié, que pour être l'appui des bons et l'effroi des méchants, et qui, pour le bien même de ses peuples, est aussi incapable de souffrir la plus légère atteinte à son autorité que de la porter arbitrairement au delà des bornes légitimes ; un roi qui dans la paix fait régner, autant qu'il est en lui, la religion, les mœurs, les lois, les sciences et les lettres, l'industrie et l'abondance ; qui dans la guerre n'est jamais armé par l'ambition ni par l'orgueil, et qui fait honorer ses victoires par la modération, comme ses revers par la magnanimité;

un roi de ce caractère présente le spectacle le plus digne des regards du ciel et de la terre, des bontés du Créateur, et des hommages des mortels. Or, entre tous les rois de France, celui qui a le plus parfaitement réalisé dans sa personne tant de grandes qualités, et dont on peut dire, comme les livres saints en parlant d'Ezéchias, qu'il a mis en Dieu et en sa loi sa confiance et sa force, et qu'il n'a point eu d'égal dans ceux qui ont occupé son trône, soit avant, soit après lui ; c'est celui-là même dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, c'est le roi saint Louis.

Quelle tâche en ce moment nous est imposée ! Comment ne serions-nous pas effrayé de la beauté même de notre sujet, et ne sentirions-nous pas l'impuissance où nous sommes d'égaler nos paroles à sa grandeur ? Et que peuvent tous nos efforts pour la gloire d'un prince, qui, grand aux yeux de ses contemporains, a été plus grand encore aux yeux de la postérité ; d'un prince que l'histoire met au premier rang des rois et des héros, que la religion a placé sur ses autels, et dont le nom en traversant les siècles est parvenu jusqu'à nous chargé de leurs hommages et de leurs bénédictions ? Surtout que pouvons-nous dire à sa louange après ce grand nombre d'orateurs renommés qui ont célébré avec tant d'éclat ses qualités politiques, guerrières et chrétiennes, dans des discours dont le public est en possession ? Aussi c'est bien moins pour la gloire de saint Louis que pour celle de la religion qui forma son cœur à toutes les vertus, que nous venons rappeler quelles furent au dedans comme au dehors les merveilles de son règne. Nous ne dirons rien qui ne soit garanti par les monuments les plus irrécusables. Se livrer ici à de pompeuses exagérations, ce serait méconnaître tout à la fois et le caractère de saint Louis qui fut grand avec simplicité, et le caractère particulier d'un auditoire chrétien qui cherche à s'édifier, non par des récits mensongers, mais par la vérité.

blit en divers lieux des conseils de conscience pour tout examiner avec la plus scrupuleuse impartialité; et la première règle qu'il donne à ces tribunaux d'une espèce si nouvelle, c'est de prononcer contre lui toutes les fois que ses droits ne seront pas évidents.

Où est le prince qui ait respecté davantage les droits et les personnes? Ce n'est jamais en vain que le cri de l'opprimé arriva jusqu'à lui; toujours on le vit s'élever au-dessus de toute considération humaine, pour n'écouter que la voix de la justice. A ses yeux, la dignité, la naissance, tout s'effaçait devant le devoir. Certes, son respect pour les ministres de la religion était bien profond; mais s'il connaît leurs droits dans les choses spirituelles, il connaît les siens dans les choses temporelles; et s'il est jaloux qu'on rende à Dieu ce qui est à Dieu, il exige que l'on rende à César ce qui est à César. Ainsi, que les évêques de Beauvais, de Laon, de Metz, aient des différents temporels avec les villes dont ils sont les pasteurs, Louis fait examiner leurs prétentions, et ne les trouvant pas fondées, il prononce contre eux.

Malheur à l'oppresseur du faible! Sous un roi tel que saint Louis, il ne restera pas impuni. L'histoire nous a conservé, à ce sujet, un trait bien remarquable. Trois jeunes gentilshommes armés d'arcs et de flèches, poursuivaient une bête fauve; la fougue de leur âge les entraîne sur les terres d'un des plus grands seigneurs de son temps, Enguerrand de Coucy. Celui-ci, voyant une insulte dans ce qui n'était qu'une imprudence, les condamne à perdre la vie, et ces trois infortunés périssent victimes de sa brutale fureur. Leurs familles éplorées demandent vengeance à la justice de Louis. Ce prince fait citer le coupable. En vain il veut décliner; en vain on défie, en son nom, les accusateurs à un combat singulier; il faut se soumettre aux formes régulières de la justice. Les Etats du royaume sont convoqués; Louis était sur son trône; le courroux de

la justice indignée est peint sur son visage; tout ce qu'il y a de plus illustre, de plus grand dans le royaume est dans l'effroi de ce qui va arriver, et par les supplications cherche à fléchir le monarque. « Enguerrand, lui dit le Roi, s'il m'était évident que Dieu me commandât de vous traiter comme vous avez traité ces trois malheureuses victimes de votre fureur, sachez que ni votre naissance, ni tout ce que vous avez de proches et d'amis, ni les liens même de la parenté qui vous unissent à moi, ne vous sauveraient pas du supplice que vous avez mérité. » A ces paroles vraiment royales, qui font redouter sa justice et bénir sa clémence, l'assemblée se rassure et tombe en larmes aux genoux du Roi. Cependant les réparations, les expiations, les amendes auxquelles le coupable est condamné absorbent la plus grande partie de sa fortune. Ainsi fut puni un crime, qui, sous les règnes précédents, aurait bien pu n'être pas poursuivi : exemple mémorable qui rassure les faibles contre les attentats de la puissance.

Chéri du peuple, respecté des grands, revêtu aux yeux de tous de cette puissance en quelque sorte divine que donne surtout aux grands hommes une piété sincère, saint Louis fait ce qui semblait impossible; il vient à bout de cimenter en tous lieux la tranquillité publique, en pacifiant les querelles des grands, en les rendant moins communes ou moins sanglantes, en portant les seigneurs à terminer leurs discussions par les voies de la justice, au lieu de les terminer par les armes. Louis fut tout-puissant dès qu'il eut persuadé par sa conduite qu'il était le plus juste des hommes; tout le monde devait craindre de l'avoir pour ennemi, nul ne craint de l'avoir pour juge. Tel fut le résultat de ses efforts et de sa sollicitude toute paternelle, pour adoucir les humeurs fières et presque farouches des barons, que durant les seize dernières années de son règne, aucune bataille livrée par eux n'ensan-

glanta le sol français. Qu'ils sont petits les triomphes des conquérants devant celui-là !

Maintenant qui oserait reprocher à Louis sa piété? On se joue des exercices, des pratiques qu'elle lui impose, notre délicatesse s'alarme des austérités et des privations auxquelles il se condamnait; mais combien ne sont-elles pas propres à rendre les âmes plus maîtresses d'elles-mêmes et des corps qu'elles sont appelées à gouverner! Notre pitoyable orgueil dédaigne les humbles et pieux exercices qui n'étaient étrangers à aucune de ses journées et auxquels se sont soumis tant de grands hommes; mais c'est précisément dans la méditation des choses divines, dans la prière, dans le recueillement et le silence au pied des autels, qu'il puisait les consolations que réclame notre misère, et les lumières qui éclairent notre ignorance, et le courage dont il avait besoin pour porter le fardeau si pesant de l'autorité royale. Oui, sans doute, Louis était chrétien en tout, dans ses œuvres comme dans sa foi; et par cela même il sentait qu'il devait tout faire pour Dieu et pour son peuple, protéger la religion et les bonnes mœurs, ne pas porter en vain le glaive. Louis était chrétien, et par cela même charitable envers tous; ses aumônes furent immenses, et que d'asiles n'a-t-il pas fondés pour l'indigence et l'infortune! Louis fut pieux, et par là même il travailla à éclairer les peuples sur la religion; il favorisa les lettres, honora les savants, en les faisant asseoir à sa table; il fit une collection de ce qu'il put réunir d'ouvrages les plus précieux, et en permit au public la libre jouissance; il eut la gloire de fonder cette maison célèbre qui toujours a été dans cette capitale la dépositaire de la saine doctrine, et la source de laquelle découlaient des fleuves de science dans toutes les parties de l'Eglise Gallicane. Oui, Louis fut toujours chrétien, et c'est par cela même qu'il fut toujours roi, toujours fidèle aux devoirs du haut rang où le ciel l'avait fait naître pour

BIBLIOTECA CENTRAL

la gloire de la France ou plutôt de l'humanité tout entière. Non, les hommes ne sont jamais plus puissants pour le bien, que lorsqu'ils s'appuient sur la religion.

Après vous avoir montré saint Louis comme le modèle des rois par sa conduite au dedans, il me reste à vous le faire admirer dans sa conduite au dehors.

SECONDE PARTIE.

Lorsque vers le milieu du treizième siècle, saint Louis, ayant atteint sa majorité, prit en main les rênes de l'Etat, il se trouva dans les circonstances politiques les plus capables de développer aux yeux du monde entier tout ce qu'il y avait dans son âme d'élévation, de sagesse et de justice. L'Angleterre était le théâtre de dissensions qui mettaient le faible Henri III aux prises avec ses intraitables barons, dont l'audace était sans cesse excitée par l'ambitieux et féroce comte de Leicester. L'Allemagne et l'Italie étaient troublées par ces interminables querelles du sacerdoce et de l'empire, auxquelles nulle puissance, et la France en particulier, ne pouvait rester étrangère. L'enthousiasme des guerres saintes s'était ralenti, mais n'était pas éteint, et les affaires de l'Europe se liaient encore à celles de l'Orient. Or, que l'on considère la conduite de saint Louis, soit à l'égard de ses voisins, soit à l'égard des Pontifes Romains, soit à l'égard des ennemis du nom chrétien, nous le trouverons toujours digne de lui, toujours digne de servir de modèle à tous les rois de la terre.

La haute réputation qu'il s'était acquise chez les nations voisines, le dévouement de son peuple toujours prêt à le seconder dans ses desseins, la situation de l'Angleterre agitée par des discordes intestines, tout, ce semble, l'invitait à faire un dernier effort pour enlever au monarque anglais tout ce qu'il pouvait encore posséder en France. Henri III ne cessait de réclamer la restitution du

Saint Louis, modèle des rois par sa conduite, soit au dedans, soit au dehors de son royaume, tel est le plan et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Si nous remontons par la pensée au commencement même du règne de saint Louis, dans quel état la France viendra-t-elle s'offrir à nos regards? De grands feudataires de la couronne, qui en étaient bien moins les sujets que les rivaux, et qui toujours impatients du joug même le plus léger n'aspiraient qu'à le briser avec violence; un clergé très-puissant non-seulement par les prérogatives divines du sacerdoce, mais par l'ascendant politique et les priviléges temporels qu'avaient dû naturellement lui acquérir la supériorité du savoir et des lumières; un peuple régi par des coutumes incertaines et barbares plutôt que par des lois fixes et raisonnables, instrument et victime des querelles sanglantes des grands toujours armés les uns contre les autres ou contre leur souverain; une espèce d'anarchie militaire, où bien souvent tout se décidait par l'épée, et qui mettait la force à la place de la justice : voilà, Messieurs, ce que présentait la France il y a six cents ans, au moment où le père de saint Louis, après un règne si court, fut enlevé par une mort prématurée.

La reine Blanche de Castille avait été appelée par Louis VIII à la régence; elle est jeune et sans expérience; surtout elle est étrangère, et la première femme depuis la troisième race qui se soit vue à la tête des affaires publiques : en faut-il davantage pour qu'elle soit en butte à la jalousie de ces fiers barons qui ambitionnent de tenir dans leurs mains les rênes de l'État? Mais elle est vertueuse, sage et sévère tout ensemble, et bientôt elle fera voir combien elle est capable de dissoudre les ligues de ses ennemis par adresse, ou de les dissiper par la force. Le choix de ceux qu'elle appelle à ses conseils commence à faire éclater sa sagesse aux yeux de la nation; c'est d'abord ce Montmorenci, gouverneur du jeune Louis, qui à Bouvines s'était signalé par la prise de seize bannières, et qui sous trois règnes avait exercé la charge de connétable avec autant de gloire que de fidélité. C'est encore le célèbre Guérin, évêque de Senlis, élevé à la dignité de chancelier, génie universel, dit un de nos historiens, d'une prudence et d'une fermeté sans exemple, grand homme de guerre avant qu'il parvînt à l'épiscopat, évêque digne des premiers temps, lorsqu'il cessa d'être un homme de guerre. C'est enfin ce cardinal du nom de Saint-Ange, qui né avec un génie hardi, entraînant, dont il abusa quelquefois, servit si bien la cause de la régence par la vigueur de ses résolutions. Ainsi secondée, Blanche va conduire le vaisseau de l'Etat à travers les tempêtes et les écueils de la plus orageuse minorité. Le jeune Roi dont elle exerce la puissance n'est qu'un enfant de douze ans; mais il a appris de sa mère, ce qu'il n'oubliera jamais, à ne craindre que Dieu, à mettre avant tout le devoir. Il croîtra, ce royal enfant qui porte dans son âme le germe des qualités les plus héroïques; il croîtra dans les sentiments et les vertus que la religion inspire; et toujours guidé par elle, il saura dominer les nations et son siècle jusqu'au dernier moment de sa vie. Que si nous voulons d'abord fixer nos regards sur l'administration intérieure de son royaume, nous aurons l'occasion d'admirer en lui le courage et la grandeur d'âme d'un héros, la sagesse et la justice d'un législateur, les vertus et la perfection d'un chrétien.

La Régente s'occupe avant tout de faire sacrer le jeune Roi, et ce fut dans la cité qui a été comme le berceau du royaume très-chrétien qu'il reçut cette onction sainte, qui en rappelant aux peuples comme aux rois que l'autorité vient de Dieu, apprend au peuple à révérer

BIBLIOTECA CENTRAL

dans la majesté des rois l'image de la majesté divine, et aux rois à retracer sous les yeux des peuples la justice et la liberté de celui dont ils sont les images : doctrine salutaire, qui ennoblit l'obéissance en donnant au pouvoir une origine sacrée, doctrine bien différente de ces théories séditieuses qui ne flattent le peuple que pour le corrompre, ne le rendent maître en apparence que pour le rendre esclave en réalité, et qui le précipitent inévitablement dans la servitude par la licence.

Cependant quel orage se prépare contre l'autorité mal affermie de la Régente! Les trois premiers seigneurs du royaume, Thibauld, comte de Champagne, le duc de Bretagne et le comte de La Marche, avaient formé un triumvirat redoutable, et s'étaient engagés par serment à ne déférer à aucun ordre du gouvernement, tant que le Roi serait en si bas âge. Déjà leurs armements et leurs mouvements ne manifestent que trop leurs mauvais desseins. La Régente va leur montrer que, maîtresse d'elle-même, elle sait allier le calme au courage. Par ses bienfaits, par ses manières obligeantes, elle gagne des partisans à la cause royale, dans le clergé, dans la noblesse, et parmi le peuple. Mais persuadée qu'avec des rebelles la bonté qui attire n'est rien sans la force qui intimide, elle entre en campagne avec son fils à la tête d'une puissante armée, au milieu d'un hiver très-rude. Le chef de la ligue, l'inconstant, le romanesque Thibauld est déconcerté par la marche rapide de la Régente; il sent que tout son espoir est dans la clémence royale, et il accourt se jeter aux pieds du jeune Roi, qui lui pardonne. Le premier triomphe de la Régente est comme le gage de bien d'autres; elle doit avoir la gloire de ne jamais plier devant les factieux, de ne jamais succomber sous leurs efforts; et la France verra que si on peut la combattre, on ne peut la surprendre, ni la déconcerter, ni la vaincre.

Dans un temps où les grands vassaux aimaient à se considérer comme des princes indépendants, à peine le feu de la révolte était éteint d'un côté, qu'il se ranimait de l'autre. Le jeune Louis est destiné à n'arriver à sa majorité qu'à travers des périls imminents, qui, en mûrissant sa raison et son courage, en lui donnant une expérience prématurée, doivent contribuer à la sagesse comme à la gloire de son règne. Voici une nouvelle conspiration bien plus dangereuse que la première ; avides du pouvoir, et jaloux de le voir dans les mains d'une femme et d'une étrangère, les factieux n'oublient rien pour la discréditer. Satires sanglantes, calomnies infâmes, plaintes insidieuses, affectation d'un zèle hypocrite pour les intérêts du Roi et de la nation, tout est mis en œuvre pour noircir la réputation de la Régente, et pour soulever contre elle tous les esprits. Malheureusement le comte de Boulogne se déclare pour les conjurés : c'était un seigneur que sa naissance et ses grandes qualités environnaient d'estime et de confiance. Fils de Philippe-Auguste, oncle du jeune Roi, il se regardait comme frustré de la régence, et l'espoir de s'en emparer le pousse à la révolte. Son exemple entraîne un très-grand nombre de puissants seigneurs; mais que peuvent les hommes contre celui qui se joue, quand il lui plaît, de leurs vains projets? Dieu fait voir, ainsi que déjà le disait le peuple, que sa main puissante était avec le jeune Roi; il ne permet pas que cette fois le comte de Champagne reste fidèle aux conjurés; par lui tous les complots sont découverts et restent sans succès. Alors, que font les rebelles? Irrités d'une fidélité qui les perd, ils veulent la lui faire expier par la guerre la plus furieuse; ils entrent sur ses terres, et portent de toutes parts le feu et la flamme. Trop faible pour résister, il invoque la protection de la Régente, qui vole à son secours et s'avance rapidement jusqu'à Troyes. Le jeune Roi somme les rebelles de se soumettre; l'incertitude et l'irrésolution se mettent dans les conseils des princes ligués.

BIBLIOTECA CENTRAL

Bientôt ils veulent entrer en négociation; mais le jeune Roi répond lui-même à leurs envoyés, avec une dignité qui reluit sur son front, qu'il ne veut entendre à aucune négociation tant que la Champagne ne sera pas délivrée des troupes qui la ravagent. Il faut que tout fléchisse devant ce langage auquel la fierté des barons n'était pas accoutumée. Louis, dans un âge si tendre, se montre tel qu'il sera jusqu'à la fin : toujours inflexible à la révolte, il n'est indulgent qu'après la soumission ou la victoire.

Louis vient d'atteindre sa quinzième année : à cet âge, Philippe-Auguste s'était vu maître de gouverner. Si Louis n'est pas retenu par une loi fixe, il est retenu par la piété filiale, d'accord ici avec le bien du royaume; il continue de laisser l'administration dans les mains d'une mère révérée, qui, ne faisant rien pour elle, fait tout pour lui, avec une sagesse qui n'est pas moins propre à affermir le trône de son fils qu'elle n'est glorieuse pour elle. C'est à sa tendresse éclairée que le jeune Roi devra sa jeune épouse, la douce, la modeste et naïve Marguerite, qui semble n'avoir en partage que les qualités d'un sexe timide, mais qui, formée à l'école de Blanche et de saint Louis, saura déployer un jour, dans les plus extrêmes infortunes, tout l'héroïsme des plus mâles vertus.

Le moment arrive où le Roi reçoit des mains de la Régente les rênes du gouvernement : loin de se réjouir d'avoir comme brisé les liens d'une tutelle incommode, il ne se conduira que par ses sages conseils; et comme elle, toujours ferme, toujours vigilant, il fera tourner à l'affermissement de son autorité les efforts que l'on pourra faire encore pour l'ébranler. Une nouvelle occasion se présente pour lui de s'illustrer par de hauts faits qu'on ne peut passer sous silence.

Veuve de Jean-sans-Terre, et mère de Henri III, roi d'Angleterre, Isabelle avait épousé le comte de La Marche, Hugues de Lusignan. C'était une princesse hautaine, vindicative, jalouse de la haute réputation de Blanche, et qui se sentait humiliée de la vassalité de son second époux. Ne roulant dans sa tête que des projets d'ambition et d'indépendance, elle le pousse à la révolte, en même temps qu'elle appelle en France son fils, le roi d'Angleterre, ébloui par de fastueuses promesses. Que fera Louis? Il se dispose à tenir tête à l'orage, et à sauver la France d'un danger qui pourrait entraîner sa ruine entière. Dans un parlement qu'il convoque à Paris, le comte de La Marche est déclaré déchu de ses fiefs, et coupable d'une double félonie. En même temps, instruit de ce qui se passait en Angleterre, Louis se précautionne contre toute surprise. A cette nouvelle, tous les seigneurs et les barons les plus indépendants oublient leurs querelles particulières, comme leurs prétentions à l'égard de la couronne, pour se souvenir uniquement qu'ils sont Français. Tout marche à la voix de l'honneur, pour la défense commune. Louis s'avance en triomphateur jusqu'à Taillebourg, place très-forte, sur les bords de la Charente, et qui lui ouvre ses portes. Les deux armées, anglaise et française, ne sont séparées que par la rivière sur laquelle est un pont fort étroit et dont l'extrémité est défendue par quelques tours dont Henri a eu soin de se rendre maître. Louis a résolu de forcer ce passage. La première attaque se fait avec furie; mais bientôt le Français perd ce que la fougue avait emporté. Louis voit le péril, met pied à terre, se fait jour l'épée à la main, et pendant quelque temps soutient presque seul les efforts des ennemis; il fait voir qu'un roi de France sait être, quand il le faut, le premier soldat de sa nation. Son audace enflamme tous les cœurs; bientôt il se voit entouré de ce qu'il y a de plus brave dans son armée, et il peut combattre avec plus d'égalité. L'ennemi cherche son salut dans la fuite la plus précipitée, mais il est poursuivi sans relâche jusque sous les murs de Saintes. Là, une nouvelle bataille s'engage : longtemps la

BIBLIOTECA CENTRAL

victoire balance; Louis averti précipite sa marche; à sa présence la victoire se déclare pour lui, et Saintes se donne au vainqueur. Le monarque anglais se voit forcé de repasser dans son île, où l'attendaient tant de traverses, et la fière Isabelle vient implorer toute en larmes la clémence du prince victorieux. Celui qu'elle ne voulait pas reconnaître pour roi à sa puissance, elle va le reconnaître pour roi à sa bonté. Louis aime à pardonner; mais toujours inflexible à la révolte, il ne se montre indulgent qu'après la soumission ou la victoire. L'Europe comme la France savaient bien que Louis, dans le feu de sa jeunesse, pratiquait toutes les vertus du chrétien : la double journée de Taillebourg et de Saintes viennent leur apprendre qu'un roi de vingt-six ans possédait toutes les qualités d'un grand capitaine. Dès ce moment, Louis prend sur la nation et dans l'Europe un ascendant qui ne fera que s'accroître, son nom n'est prononcé qu'avec le sentiment du respect et de l'admiration chez l'étranger comme dans son royaume, et les vingt-huit dernières années de son règne s'écouleront sans qu'aucun péril grave vienne menacer son trône ou son peuple.

C'est assez vous le montrer déployant au dedans toutes les qualités guerrières; il s'agit maintenant de l'envisager comme législateur, et de vous faire voir sa sagesse et sa justice.

Il faut comprendre quel était l'état civil et politique de la France, à l'avénement de saint Louis au trône de ses pères, si l'on veut bien sentir tout ce que lui ont dû son siècle et les siècles suivants. Alors la France était couverte de souverainetés indépendantes les unes des autres, qui ne reconnaissaient dans le Roi qu'une espèce de suprématie politique, dont la faiblesse ou l'ambition resserrait ou étendait tour à tour les limites. Les différends qui s'élevaient entre eux, ils les vidaient par les armes; souvent même ils contestaient sur l'étendue et la durée de

leurs obligations envers la couronne; et les rois ne pouvaient sûrement compter sur leur secours que lorsqu'il s'agissait d'une invasion étrangère. Alors chaque ville, chaque bourg, et, pour ainsi dire, chaque village avait ses coutumes; nul seigneur qui ne s'enivrât de sa puissance, et qui ne fût prêt à se soulever contre tout changement, même salutaire, qu'on eût voulu introduire dans son domaine. Le Roi pouvait bien exercer une pleine puissance dans les pays du domaine royal; là, il était maître et législateur; mais hors de ces limites, dans les baronnies, les lois n'avaient de force que de l'agrément des barons; il ne pouvait rien que par l'autorité de l'exemple et l'ascendant de la vertu. Encore si ces coutumes diverses eussent été raisonnables, interprétées par des juges dont l'intégrité et les lumières eussent garanti les décisions : mais non, elles étaient bizarres et barbares; l'ignorance et l'injustice présidaient aux tribunaux civils; souvent la solution des questions les plus graves y était abandonnée à l'adresse ou à la force; elles se décidaient dans des combats singuliers, où le tort était toujours du côté de celui qui avait le malheur de succomber. On semblait croire que la Divinité intervenait dans ces querelles humaines, pour y faire triompher le bon droit : exagération pieuse, préférable, sans doute, à l'oubli total de la Providence, mais qui pouvait être aussi funeste à l'innocence, qu'elle était fausse et réprouvée par la saine piété. Dans ce chaos de législation, qui viendra donc porter la lumière? ces coutumes barbares, qui osera les abolir? ces guerres sans cesse renaissantes des grands vassaux entre eux, qui pourra les modérer, si on ne peut en étouffer le germe? Ces prodiges étaient réservés à saint Louis. Lui seul pouvait les opérer; rien n'est impossible à ses lumières et à ses vertus.

Depuis le pape Innocent III, qui fut le premier jurisconsulte de l'Europe, les tribunaux ecclésiastiques avaient

des règles, des formes et des officiers lettrés. Leur marche, lente peut-être, était du moins régulière et avouée de la saine raison. C'est sur ce modèle que saint Louis se propose de réformer les tribunaux civils. Proscrivant, dans les terres de son domaine, les duels judiciaires, il ordonne que les affaires seront discutées, jugées d'après des titres et des témoignages. Ces règlements particuliers ne sont pas, il est vrai, par eux-mêmes une loi générale du royaume; mais bientôt leur sagesse les fait adopter. L'exemple du Roi entraîne les seigneurs; ce que saint Louis ne peut commander, il le persuade; ce qui n'est pas dans les droits de sa couronne, il le fait prévaloir par l'autorité de l'exemple; et c'est à son sujet que l'auteur de l'Esprit des Lois a dit : Il ôta le mal en faisant sentir le meilleur. Inviter quand il ne faut pas contraindre, conduire quand il ne faut pas commander, c'est l'habileté suprême.

Ce n'est pas tout; il établit un tribunal suprême sous le nom de Cour du Roi, pour recevoir les appels des justices royales qui ne pouvaient juger en dernier ressort. Il eut soin de la remplir d'hommes révérés par leur intégrité et leurs lumières. Bientôt la renommée porta au loin la sagesse et l'équité de ses arrêts; elle fut regardée comme la sauvegarde de l'innocence opprimée. Dans la France entière tous les regards se tournèrent vers elle. Entraînés par cet ascendant, en quelque sorte surnaturel, que la sainteté de Louis donnait à ses exemples, les barons eux-mêmes permettent qu'on appelle de leur cour de justice à celle du Roi : usage qui s'étendit rapidement, au point d'être déjà presque universel sous le successeur de saint Louis, et qui, en attachant au trône le cœur de tous les Français, devait si puissamment en étendre et en fortifier les prérogatives. Dans les biens qu'il fait, saint Louis prépare pour l'avenir des biens plus grands encore, et sème dans son siècle pour les siècles

BIBLIOTECA CENTRAL

suivants. Ses successeurs devaient recueillir encore plus que lui les fruits de sa haute sagesse; et je suis autorisé à dire, d'après les écrivains de nos jours les plus versés dans ces sortes de matières, qu'on doit regarder ce prince comme le restaurateur de la législation en France.

Et quel n'était pas son amour de l'ordre, de la justice et de la paix! Des officiers de la cour sont chargés par lui de recevoir, à l'entrée de son palais, les plaintes de ses sujets, et de lui faire parvenir celles qui pourraient être d'une nature plus grave et plus embarrassante. De là cette espèce de tribunal de paix et de conciliation, connu sous le nom de *Plaids de la porte*. Le saint Roi va-t-il dans ses jardins chercher quelque délassement aux soins immenses de son administration, il est accessible à tous, il écoute leurs demandes, entre dans leurs démêlés, et les renvoie attendris de sa justice comme de sa bonté. O toi qui t'avances à travers les siècles pour dévorer les générations et l'ouvrage de leurs mains, ô temps destructeur! pourquoi n'as-tu pas épargné dans ton ravage le chêne auprès duquel le saint Roi, entouré des grands de sa cour, terminait les différends en père plutôt qu'en juge, et proférait ces sentences qui étaient partout révérées comme les oracles de la sagesse elle-même!

On peut bien dire qu'il était dévoré de la soif de la justice. Que de traits l'histoire nous en a conservés! S'il fait de fréquents voyages pour voir de plus près les besoins des peuples et remédier à leurs maux, il se fait suivre de quelques hommes vénérables, chargés de s'informer de tous les dommages que son passage pouvait avoir causés, et de les réparer. Chose unique peut-être dans l'histoire du monde! Avant de partir pour la Terre-Sainte, il fait publier par les ministres des autels, que tous ceux qui auront des plaintes à former contre ses agents peuvent les faire entendre; que tous les torts reconnus, de quelque nature qu'ils soient, seront redressés; et pour cela il éta-